

## **Valneva annonce la mise à disposition des documents préparatoires à son Assemblée Générale et la tenue de cette réunion à huis clos**

**Saint-Herblain (France), 27 mai 2020** – [Valneva SE](#) (« Valneva » ou « le Groupe ») annonce la tenue de son Assemblée Générale Mixte à huis clos le 17 juin 2020, à 14h00, à son siège social situé 6 rue Alain Bombard, 44800 Saint-Herblain.

L'ensemble des documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale est disponible sur le site internet du Groupe : <https://valneva.com/investors/calendar/annual-general-meeting/annual-general-meeting-2020/?lang=fr>.

L'avis préalable de convocation pour cette Assemblée, incluant l'ordre du jour, les résolutions proposées par le directoire et les modalités de participation, a été publié dans le Bulletin des Annonces Légales obligatoires (BALO) le 13 mai 2020.

En raison de l'épidémie de COVID-19, les modalités de tenue de l'Assemblée Générale ont été adaptées conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 (« l'Ordonnance Covid-19 ») et se tiendra sans que les actionnaires et autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents physiquement.

Les actionnaires de Valneva SE sont donc invités à voter en amont de l'Assemblée Générale, soit par correspondance (méthode recommandée), soit par procuration, à l'aide du formulaire prévu à cet effet figurant parmi les documents mis à disposition sur le site internet du Groupe.

Un webcast audio de la réunion sera retransmis en direct (puis disponible en différé) afin que tout actionnaire de Valneva puisse suivre l'Assemblée Générale à distance. Ce webcast sera accessible notamment via la page d'accueil du site internet de la Société [www.valneva.com](http://www.valneva.com), ou dans la rubrique « Investisseurs / Événements et présentations / Vidéos et webcasts » de ce même site.

Valneva rappelle qu'il ne sera ni possible de poser des questions, ni de déposer des projets d'amendements ou de nouvelles résolutions pendant l'Assemblée Générale.

Valneva invite les actionnaires qui le souhaiteraient à se procurer les documents préparatoires à l'Assemblée Générale visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de Commerce par courriel à l'adresse suivante : [assemblee.generale@valneva.com](mailto:assemblee.generale@valneva.com)

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, les actionnaires peuvent exercer leur droit à communication et recevoir une copie par email des documents visés aux articles L. 225-115, L. 225-116 et L. 225-117 du Code de commerce (en ce compris notamment la liste des actionnaires) et qui ne seraient pas accessibles sur le site internet du Groupe, dans les délais prévus respectivement aux articles R. 225-89, R. 225-90 et L. 225-117



du Code de commerce. Valneva recommande à ses actionnaires d'effectuer leur demande par courriel à l'adresse susmentionnée.

De façon générale, compte tenu du possible ralentissement des services postaux lié au contexte COVID-19, Valneva encourage ses actionnaires à envoyer toute demande ou correspondance relative à l'Assemblée par courriel à l'adresse suivante : [assemblee.generale@valneva.com](mailto:assemblee.generale@valneva.com).

### À propos de Valneva SE

Valneva est une société spécialisée dans les vaccins contre les maladies générant d'importants besoins médicaux. Le portefeuille de produits de Valneva inclut deux vaccins du voyageur, IXIARO®/JESPECT® contre l'encéphalite japonaise et DUKORAL®<sup>1</sup> dans la prévention du choléra et, dans certains pays, de la diarrhée causée par l'ETEC. Le groupe est également propriétaire d'un solide portefeuille de vaccins en développement dont deux candidat vaccins uniques contre la maladie de Lyme et le chikungunya. Valneva compte plus de 500 employés et exerce ses activités depuis l'Autriche, la Suède, la Grande-Bretagne, la France, le Canada et les États-Unis. Pour plus d'information, consulter le site internet du Groupe [www.valneva.com](http://www.valneva.com) et suivez la société sur [LinkedIn](#).

### Contact Département Juridique Valneva

Valneva SE  
Département Juridique  
6 rue Alain Bombard,  
44800 Saint-Herblain, France  
Email: [assemblee.generale@valneva.com](mailto:assemblee.generale@valneva.com)

### Contacts Investisseurs et Média

Laetitia Bachelot-Fontaine  
Director of Investor Relations &  
Corporate Communications  
M +33 (0)6 4516 7099  
[investors@valneva.com](mailto:investors@valneva.com)

Teresa Pinzolit  
Corporate Communications Specialist  
T +43 (0)1 20620 1116  
[communications@valneva.com](mailto:communications@valneva.com)

### Information importante

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives relatives à l'activité de Valneva y compris en ce qui concerne l'avancée, le calendrier et l'achèvement de projets de recherche ou de développement et d'essais cliniques de candidats produits, la capacité de fabriquer et commercialiser des candidats produits et leur acceptation par le marché, la capacité à protéger la propriété intellectuelle et à travailler sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers, les estimations de rendement et les estimations futures concernant les pertes d'exploitation anticipées, les revenus futurs, les besoins en capitaux et autres besoins additionnels de financement. En outre, même si les résultats réels ou le développement de Valneva sont conformes aux énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse, ces résultats ou évolutions de Valneva peuvent ne pas être représentatifs du futur. Dans certains cas, vous pouvez identifier les énoncés prospectifs par des termes comme « pourrait

---

<sup>1</sup> Le vaccin DUKORAL® ne bénéficie pas de l'indication ETEC en France

», « devrait », « s'attend à », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « vise », « cible » ou des mots similaires. Ces énoncés prospectifs sont basés en grande partie sur les attentes actuelles de Valneva à la date du présent communiqué et sont assujettis à un certain nombre de risques et incertitudes connus et inconnus ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient faire que les résultats réels, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement des résultats futurs, des performances ou réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. En particulier, les attentes de Valneva pourraient être affectées par, entre autres, des incertitudes liées au développement et à la fabrication de vaccins, à des résultats d'essais cliniques inattendus, des actions réglementaires inattendues ou des retards, à la concurrence en général, aux fluctuations monétaires, à l'impact de la crise mondiale et européenne du crédit, et à la capacité à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de propriété intellectuelle. Compte tenu de ces risques et incertitudes, il ne peut y avoir aucune assurance que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué seront effectivement réalisés. Valneva fournit les informations contenues dans ce communiqué de presse à la date de celui-ci et décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour d'autres raisons.

